

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Caisse Desjardins  
des Transports

## À vos côtés



**PROPOSITION  
DE VERSEMENT  
POUR L'ANNÉE  
2023**

## PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS

Excédents (déficit) avant ristournes aux membres	964 k\$
Virements réglementaires et autres ajustements	(69) k\$
• Affectation/utilisation des réserves plus-value <sup>1</sup>	582 k\$
• Autres éléments du résultat	(686) k\$
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2023	37 k\$
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	(2) k\$
<b>Solde des excédents à répartir</b>	<b>895 k\$</b>
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne	(895) k\$
• Ristourne <sup>2</sup>	(1 196) k\$
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	301 k\$
<b>Solde des excédents à répartir</b>	<b>0 k\$</b>
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	398 k\$
Paiement de la ristourne et virement au FADM	(398) k\$
• Ristourne <sup>2</sup>	(460) k\$
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	122 k\$
• Virement au FADM	(60) k\$
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	0 k\$
Affectation à la réserve générale	0 k\$
<b>Solde des excédents à répartir</b>	<b>0 k\$</b>

## RÉPARTITION DES RISTOURNES AUX MEMBRES

RISTOURNE VOLUMES <sup>3</sup>	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS ET ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN DOLLARS
Comptes		162 k\$
Épargne et placements	0,67 \$	285 k\$
Fonds		94 k\$
Prêts et marges de crédit		552 k\$
<b>RISTOURNE ASSURANCES<sup>4</sup></b>	<b>23 \$ /1 000 \$ de prime</b>	<b>240 k\$</b>
<b>RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT<sup>4</sup></b>	<b>0,58 \$ /1 000 \$ d'achats nets</b>	<b>92 k\$</b>
<b>RISTOURNE PRODUITS<sup>4</sup></b>	<b>Montant de 50 \$<sup>5</sup></b>	<b>220 k\$</b>
<b>RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE<sup>4</sup></b>	<b>Montant de 23 \$ /1 000 \$ d'honoraires et de commissions</b>	<b>14 k\$</b>

**TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES 1 659 471 \$**

**FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU 60 000 \$**

1 L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.  
 2 La ristourne totale aux membres est de 1 656 071 \$.  
 3 Soumise au vote lors de l'assemblée.  
 4 Taux établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.  
 5 Montant pouvant atteindre 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.